

Master 2 Droit et sécurité des activités maritimes et océaniques

Formation
100% à distance



Le Master 2 de Droit des affaires, parcours Droit et Sécurité des Activités Maritimes et Océaniques (DSAMO), est sanctionné par un diplôme national français reconnu à l'échelle européenne par le système ECTS, délivré par la faculté de Droit et des sciences politiques de Nantes Université.

Il a vocation de former :

- Des professionnels du droit et conseillers juridiques
- Des cadres des administrations maritimes, et administrateurs des affaires maritimes
- Des inspecteurs de sécurité des navires et de prévention des risques professionnels.

Il propose des enseignements issus du droit public, notamment droit international, et du droit privé, notamment droit maritime. Il comporte également plusieurs unités d'enseignement à caractère interdisciplinaire afin de former aussi globalement à l'écosystème maritime.

Le rythme est adapté aux professionnels et étudiants ayant une seconde activité.

Ce Master est proposé 100% à distance, dans son intégralité ou partiellement (inscription à quelques cours uniquement).

Il peut également être suivi dans une version adaptée aux territoires ouest-africains, en version hybride depuis le Centre Trainmar de Dakar (parcours plus particulièrement orienté vers le droit privé) ou l'Institut de Sécurité Maritime Interrégional (ISMI) à Abidjan (parcours plus particulièrement orienté vers le droit public), via un système mixte d'enseignements présentiels et d'enseignements à distance. La formation est également dispensée en présentiel à Nantes.

Objectifs de la formation

- Maîtriser les règles juridiques applicables aux activités humaines en mer et le contentieux qui en résulte
- Se familiariser aux défis posés dans l'application du droit en mer et aux intérêts en présence
- Identifier les tendances et évolutions à venir dans le droit applicable en mer



Date d'entrée et durée de formation

Dépôt de candidature : 5 mai 2024

Date de formation :

Septembre 2024 à Juin 2025

335 heures

Tarifs

4200€

Accessibilité



Modalités d'accès

Pour vous inscrire, complétez [le formulaire en ligne](#)



Moyens pédagogiques

Documents PDF, Capsules vidéos, Classes virtuelles de tutorat
Webinaire, Support technique (hotline),
Plateforme pédagogique (Extradoc)
Forum pédagogique, Diapositives,
Bibliographie

Contact

contact.unesea@univ-nantes.fr

Université numérique des sciences de la mer UN e-SEA
Institut Universitaire Mer et Littoral

2 rue de la Houssinière - BP 92208 - 44322 Nantes Cedex 3

Master 2 Droit et sécurité des activités maritimes et océaniques

Formation
100% à distance



Pré-requis

- ~ Niveau de français B2 minimum (équivalent TOEIC = 785), C1 conseillé
- ~ Avoir étudié le droit pendant 4 ans, ou expérience professionnelle attestant de compétences juridiques
- ~ Avoir quelques bases en droit international public (OMI, OIT, savoir ce qu'est une organisation internationale, la portée d'une convention internationale, ...)

Programme de la formation

Semestre 1

Histoire du droit maritime
Droit de la mer
Droit maritime privé
Sécurité et sûreté maritime
Droit des pêches
Protection de l'environnement marin
Ecosystème maritime : analyse pluridisciplinaire

Tout au long de la formation

Méthodologie
Actualités sur le droit maritime

Semestre 2

Droit du travail maritime
Droit de la plaisance, des croisières et des loisirs nautiques
Anglais maritime
Droit des assurance maritimes
Droit européen maritime
Action de l'Etat en mer
Défense : enjeux et défis stratégiques

2 TD au choix parmi ces cours :

- Droit de l'exploitation des océans et des énergies marines
- Contrats maritimes
- Droit portuaire
- Droit du littoral

Evaluation et suivi

- ~ Le master s'appuie sur les modalités réglementaires de Nantes Université, auxquelles sont adjointes des modalités particulières d'examens en ligne le cas échéant. La plupart des modalités de contrôle de connaissances sont organisées sous forme de contrôle continu, le plus souvent, à l'issue de travaux menés individuellement ou en groupe selon une démarche projet. Le passage des examens ne nécessite aucun déplacement.

